

Vienne comme l'entier renversement de leurs Droits & Privileges.

J'espere donc, SIRS, & j'attens de la pieté de V. M., qu'après avoir fait examiner tous ces Articles, Elle voudra bien donner à mes Maîtres une réponse favorable, & conforme à l'intention & au but des Traitez conclus entre V. M. ou vos illustres Prédecesseurs, & cette Republique; laquelle a d'autant plus lieu de se flatter d'un heureux succès de sa demande, que V. M. même avant la conclusion de la Paix avec l'Empereur, avoit exigé que tous les Traitez de *Munster* & d'*Utrecht* seroient exécutez à la lettre, & conformément à ce que L. H. P. viennent de certifier, &c.

II. Si les Hollandois font retentir toute l'*Europe* de leurs plaintes contre le dernier Traité conclu à *Vienne*, par rapport au Commerce de la Compagnie d'*Ostende*, ainsi qu'on vient de le voir par le Memoire transcrit ci-dessus, la Cour Imperiale & l'*Empire* n'ont pas moins de sujet de se récrier contre celui d'*Hannover*, si préjudiciable aux Loix fondamentales dudit *Empire*. C'est de quoi on pourra être pleinement instruit par un Eciit qui s'est répandu sous le titre de *Reflexions servans de representation contre le Traité d'Hannover conclu le 3. Septembre 1725.*, & envoyé au Baron de Kirchner Commissaire de l'Empereur à la Diette de *Ratisbonne*. En voici la traduction.

Reflexions pour une representation contre le Traité d'Hannover conclu le 3. Septembre 1725.

ART. I. **C**E Traité conclu avec une Puissance Etrangere, dans l'*Empire* même, par deux Electeurs & Princes qui en sont Membres,
ne